

6 | CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine. *Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE* 6DE

Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs sur décision de justice définitive avant 2006 6GI 6GJ

Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs 6EL 6EM

Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,...) sur décision de justice définitive avant 2006 6GP

Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,...) 6GU

Nom et adresse des bénéficiaires

Déductions prévues par les articles 156, II et 156 bis du code général des impôts 6DD

Nature des déductions

ÉPARGNE RETRAITE: PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés	<input type="text" value="6RS"/>	<input type="text" value="6RT"/>	<input type="text" value="6RU"/>
Plafond de déduction	<input type="text" value="6PS"/>	<input type="text" value="6PT"/>	<input type="text" value="6PU"/>
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>			
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint			
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2017 après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes			
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats "Madelin" et versements exonérés sur un PERCO	<input type="text" value="6QS"/>	<input type="text" value="6QT"/>	<input type="text" value="6QU"/>

7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Vous trouverez les réductions et crédits d'impôt sur le formulaire n° 2042 RIC1. *S'il n'est pas joint, il est aussi disponible sur impots.gouv.fr*

8 | DIVERS

Non-résidents:

- retenue à la source prélevée en France *Joignez l'annexe n° 2041 E. Si ce montant est inexact, corrigez case 8TA* 8TA
- revenus de source française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen *Report de la déclaration n° 2041 TM* 8TM

Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger:

- impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values 8VL
- impôt payé à l'étranger sur autres revenus 8VM 8WM 8UM

Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif *autres que les salaires et pensions* 8TI

Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 8TK

Plus-values en report d'imposition non expiré. *Si ce montant est inexact, corrigez case 8UT* 8UT

Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif *Organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires* 8FV COCHEZ

Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger *Joignez la liste des contrats* 8TT COCHEZ

Comptes ouverts, utilisés ou clos à l'étranger *Joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre* 8UU COCHEZ

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS à imposer suivant le système du quotient

Montant total des revenus à imposer *n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration* 0XX

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéficiaires agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un organisme de gestion agréé.

VOS REVENUS CONNUS

Les revenus imposables au titre de 2017 dont l'administration a connaissance à ce jour sont imprimés ci-dessous en euros. Vous devez en vérifier l'exactitude et corriger, si nécessaire, les chiffres imprimés en page 3.

REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS DU FOYER

LIGNE 2DC :	
c a de champagne bourgogne - Déclarant 1 :	28
LIGNE 2BH :	
c a de champagne bourgogne - Déclarant 1 :	28
LIGNE 2CK :	
c a de champagne bourgogne - Déclarant 1 :	6

A45623 A J

2042 K



N°10330 ° 22

DÉCLARATION PRÉREMPLIE

REVENUS 2017

17 Pour vous renseigner, un numéro ou une adresse internet ou votre centre des finances publiques. Déclarez en ligne ou signez votre déclaration et renvoyez-la à cette adresse

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES



Date limite

Internet **29 mai**

Papier **17 mai**

POUR DÉCLARER SUR IMPOTS.GOUV.FR

VOTRE N° FISCAL POUR DÉCLARER EN LIGNE		SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE MOT DE PASSE	
DÉCLARANT 1	C 14 37 831 444 084	N° D'ACCÈS EN LIGNE	9 946 722
DÉCLARANT 2		REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE: REPORTEZ-VOUS À VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU	

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2017

DATE DU DÉMÉNAGEMENT | | | | **2 0 1 7** |

Adresse au 1^{er} janvier 2018

N° RUE
CODE POSTAL COMMUNE

Appartement N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE NB. PIÈCES

Statut PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE COLOCATAIRE HÉBERGÉ GRATUITEMENT NOM DU PROPRIÉTAIRE NOM DU COLOCATAIRE

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2018

DATE DU DÉMÉNAGEMENT | | | | **2 0 1 8** |

Adresse actuelle

N° RUE
CODE POSTAL COMMUNE

Appartement N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE NB. PIÈCES

ÉTAT CIVIL

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Nom de naissance	Madame	
Prénoms	GROS COLETTE	
Date de naissance	04 06 1935 <i>Corrigez</i>	<i>Corrigez</i>
Lieu de naissance	21 VOSNE-ROMANEE	
<i>Corrigez</i>	DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER	DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER

Nom auquel vos courriers seront adressés

GROS

Corrigez

N° téléphone **03 80 60 99 83** *Corrigez* *Corrigez*

Mél obligatoire **afgros@free.fr**

Corrigez

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez OUA

DISPENSE DE DÉCLARATION EN LIGNE Si votre revenu fiscal de référence de 2016 est supérieur à 15 000 euros et que votre résidence principale est équipée d'un accès à internet, votre déclaration de revenus doit être réalisée par internet. Toutefois, si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser le présent formulaire.

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À Le Si vous souscrivez une déclaration d'impôt sur la fortune immobilière, cochez OIF

Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat, apposez votre cachet et cochez OUA

N° FIP	SERVICES GESTIONNAIRES	DIR	SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL	ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION
210 17 57 3398266789 4 A	652 051	210	00 00 00 00 00 C 0100	HPP S



5768022357 0008 /11

A | SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2017

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Vous êtes célibataire

Marié(e)s M Célibataire C
Divorcé(e)/séparé(e) D Veuf(ve) V
Pacsé(e)s O

Date des changements en 2017

- Mariage | | | | 2 | 0 | 1 | 7 | Pacs | | | | 2 | 0 | 1 | 7 |

N° fiscal de votre conjoint | | | | | | | |

Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2017 B

- Divorce/séparation/rupture de Pacs Y | | | | 2 | 0 | 1 | 7 |

- Décès : déclarant 1 Z | | | | 2 | 0 | 1 | 7 |

déclarant 2 Z | | | | 2 | 0 | 1 | 7 |

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)

- Vous viviez seul au 1^{er} janvier 2017 (ou au 31 décembre 2017

en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2017)

et vous avez un enfant :

• majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)

• ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.

Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années

au cours desquelles vous viviez seul L

- Vous ne viviez pas seul au 1^{er} janvier 2017 N

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40% ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité"

Votre conjoint remplit ces conditions ou votre conjoint,

décédé en 2017, remplissait ces conditions P

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf :

• vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1944) et vous remplissez ces conditions ;

• ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1944) et votre

conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ;

• ou votre conjoint décédé en 2017 bénéficiait de la demi-part

supplémentaire W

- Vous êtes mariés ou pacsés : l'un des deux déclarants, âgé

de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1944), remplit ces conditions S

- Vous avez une pension de veuve de guerre G

D | RATTACHEMENT EN 2017 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N

Monsieur Madame

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

B | PARENT ISOLÉ

Si vous viviez seule au 1^{er} janvier 2017 (ou au 31 décembre 2017

en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs ou mariage/Pacs

en 2017) et si vous avez au moins un enfant, cochez la case T. T

C | PERSONNES À CHARGE EN 2017

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Vous n'avez pas d'enfant ni de personne à charge.

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.1999 au 31.12.2017)

ou handicapés quel que soit l'âge F

Année de naissance

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité G

Année de naissance

Renseignements sur vos enfants de 15 à 18 ans (nés du 1.1.1999 au 31.12.2002)

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Enfants à charge en résidence alternée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.1999 au 31.12.2017)

ou handicapés quel que soit l'âge H

Année de naissance

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité I

Année de naissance

Nom et adresse de l'autre parent

Renseignements sur vos enfants de 15 à 18 ans (nés du 1.1.1999 au 31.12.2002)

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Autres personnes invalides à charge, vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité R

Année de naissance

Nom, prénom, date et lieu de naissance

1 | TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES

Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche au-dessous

TRAITEMENTS, SALAIRES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Revenus d'activité connus				
Corrigez si le montant est inexact	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux, journalistes	1GA	1HA	1IA	1JA
Autres revenus imposables connus Prêretroite, chômage				
Corrigez si le montant est inexact	1AP	1BP	1CP	1DP
Frais réels Joignez la liste détaillée sur papier libre	1AK	1BK	1CK	1DK
Demandeur d'emploi de plus d'un an	1AI <input checked="" type="checkbox"/>	1BI <input checked="" type="checkbox"/>	1CI <input checked="" type="checkbox"/>	1DI <input checked="" type="checkbox"/>
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI, agents généraux d'assurance, droits d'auteur	1GB	1HB	1IB	1JB
Salaires perçus par les non-résidents. Salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG	1BG	1CG	1DG

PENSIONS, RETRAITES, RENTES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Pensions, retraites et rentes connues				
Corrigez si le montant est inexact	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5%	1AT	1BT		
Pensions d'invalidité connues				
Corrigez si le montant est inexact	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO
Pensions perçues par les non-résidents. Pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM	1BM	1CM	1DM

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance

	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes connues				
Corrigez si le montant est inexact	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes perçues par les non-résidents. Rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1BR	1CR	1DR

2 | REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche

Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5% 2DH

Autres produits de placement soumis à un prélèvement libératoire 2EE

REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT ne le déduisez pas

Revenus des actions et parts 28 2DC

Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PMF 2FU

Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée d'au moins 8 ans 2CH

REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT

Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée inférieure à 8 ans et distributions 2TS

Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe 2TR

Intérêts des prêts participatifs et des minibons 2TT

Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe n'excédant pas 2 000 € taxables sur option à 24% 2FA

AUTRES

Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2FA déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible 2CG

Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2TT déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 28 2BH

Frais et charges déductibles 2CA

Crédits d'impôt sur valeurs étrangères 2AB

Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2017 6 2CK

3 | GAINS DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

Plus-value après application éventuelle de l'abattement pour durée de détention de droit commun 3VG

Abattement pour durée de détention de droit commun 3SG

Moins-value 2017 3VH

4 | REVENUS FONCIERS

Location non meublée. Lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD: report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Micro foncier: recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 € 4BE

- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BK

Nom du locataire et adresse

Revenus fonciers imposables 4BA

- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BL

Déficit imputable sur les revenus fonciers 4BB

Déficit imputable sur le revenu global 4BC

Déficits antérieurs non encore imputés 4BD

Vous ne percevez plus de revenus fonciers après le 31.12.2017 4BN COCHEZ

Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale 4BZ COCHEZ

INFORMATIONS

Votre revenu fiscal de référence 2016 est supérieur à 15 000 €,

si votre résidence principale est équipée d'un accès internet, vous devez déclarer vos revenus en ligne.

Si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, déposez une déclaration papier.

COORDONNÉES BANCAIRES

Si ces coordonnées sont inexactes ou absentes, joignez **obligatoirement** un RIB.

BIC IBAN

Titulaire du compte

Ces coordonnées bancaires ne seront utilisées qu'à partir du 1^{er} janvier 2019 pour le paiement de votre impôt sur le revenu dans le cadre de la réforme du prélèvement à la source.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément

aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande

de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont

expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

5768022357 0008

